

Le bus scolaire ne passe plus pour cinq élèves

Depuis le 27 novembre, cinq collégiens et lycéens n'ont plus accès au transport scolaire. L'arrêt réglementaire à la mairie est inaccessible jusqu'au 15 février, date de la fin des travaux.

La polémique

Depuis plusieurs mois, des travaux sont engagés sur la D511 entre Falaise et Pont-d'Ouilly. Le Département du Calvados fait réaliser des aménagements pour sécuriser l'axe, qui est donc perturbé. Pour la réalisation de la dernière phase, dans le sens Falaise-Pont-d'Ouilly, on peut circuler. En revanche, la route est déviée dans le sens inverse.

À Pierrepont, deux familles sont bien embêtées avec ces travaux qui dévient le passage des cars Nomad de la Région Normandie depuis la fin du mois de novembre pour la dernière phase. « L'une a trois enfants au collège et au lycée, l'autre deux enfants également scolarisés à Falaise », précise le maire, Jean-Jacques Lemercier, qui ne décolère pas. « On a été prévenu par mail le jeudi 23 novembre alors que l'arrêt prenait effet le 27 novembre ! »

Une colère que partage évidemment Vanessa Lecoq, l'une des mères de famille. « Je l'ai su le mercredi par mes enfants qui ont discuté avec la conductrice du bus. »

Un arrêt à 5 kilomètres

« **Nous avons été contraints de mettre en place un report de l'arrêt** », reconnaît la Région interrogée par nos soins, qui dit avoir communiqué auprès des familles, pour les inviter à emprunter les arrêts Martigny-sur-l'Ante ou Tréprel.

À plusieurs kilomètres donc du domicile de ces cinq mineurs. « Je pars à 7 h au travail, je ne peux pas déposer les enfants là-bas et les laisser seuls », constate Vanessa Lecoq.

Ce qui irrite encore davantage le maire et les parents des élèves concernés, c'est que « la conductrice du bus habite Martigny-sur-l'Ante. Elle a proposé de prendre les enfants à l'aller alors qu'elle descend vers Pont-d'Ouilly. Ça a été refusé par la Région sous prétexte qu'elle pouvait être

absente ou malade ». Une proposition qui obligeait pourtant les enfants à prendre le bus 30 minutes plus tôt. « Ça ne posait pas de problème, on était d'accord », souligne Vanessa Lecoq.

Alors comment font-ils ? « Nous avons la chance d'avoir des habitants sympas. Quelqu'un qui commence à 8 h fait du covoiturage. C'est un scandale, l'école, c'est un droit. J'ai passé un après-midi au téléphone sans obtenir de réponse », s'exclame le maire.

Des travaux jusqu'au 15 février

De plus, la fin des travaux a été repoussée. « **C'était censé être fini en décembre mais avec la pluie, les travaux ont pris du retard. C'est reporté au 15 février, ce qui fait encore sept semaines sans solution pour les deux familles** », se désole Jean-Jacques Lemerrier.

Une nouvelle qui laisse les parents d'élèves perplexes. « En plus, on a payé l'adhésion pour les trois enfants pour l'année soit 390 € et le service n'est pas assuré », rappelle Vanessa Lecoq.

La Région, elle, répond qu'elle est « **consciente des désagréments que ces reports peuvent avoir sur les familles concernées** ».



Le maire, Jean-Jacques Lemerrier et Vanessa Lecoq, mère d'enfants scolarisés à Falaise, s'insurgent ensemble : les travaux bloquent le passage de car Nomad et aucune solution convenable n'a été proposée par la Région Normandie. Ouest-France

